



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 02 mai 2019

n° 101-19 C

Objet : RD - Remise d'une dotation/apport au Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB)

- date de convocation le 26 avril 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Damien Regairaz - de Aloïs Chassot à Xavier Dullin - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Frédéric Bret - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Christian Gogny à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Hemar à Marc Chauvin - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Claudette Levrot-Virot - de Jean-Pierre Ruffier à Jean-Benoît Cerino

• conseillers excusés : 10

François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Albert Darvey - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Yvette Fetaz - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 mai 2019

délibération n° 101-19 C

objet **RD - Remise d'une dotation/apport au Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB)**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, rappelle qu'à la suite de la dissolution du Syndicat d'aménagement et de gestion des stations d'Aillons-Margeriaz (SAGAM), l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers lui ayant été mis à disposition et ceux relevant de sa pleine propriété sont transférés à Grand Chambéry.

Ces éléments constituent la dotation/apport initiale qui sera remise au Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB) dans le cadre d'opérations d'ordre non budgétaire (sans mandats ni titres) liées au transfert de compétence. Ces biens seront donc intégrés au patrimoine du bénéficiaire pour leur valeur nette comptable.

La présente délibération permet donc d'acter la remise de cette dotation/apport détaillée selon les éléments ci-dessous :

- la désignation du bien remis en apport et sa localisation (pour le foncier),
- le numéro d'inventaire,
- la date et la valeur d'acquisition (coût historique),
- le compte par nature concerné (s'il est amortissable ou non et dans l'affirmative, le montant des amortissements),
- la durée et le type d'amortissement,
- la situation des subventions attachées à ce bien (le cas échéant),
- la situation de l'emprunt attaché à ce bien (le cas échéant).

Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2018 relatif au Syndicat mixte des stations des Bauges,

Vu l'avis de la commission des finances du 16 avril 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la remise de la dotation/apport dont le détail est repris dans chaque procès-verbal de transfert (valant certificat administratif), joint en annexe, qui liste l'ensemble des données patrimoniales transférées au Syndicat mixte des stations des Bauges,

Article 2 : **sollicite** le trésorier principal municipal de Chambéry pour procéder aux opérations correspondantes d'ordre non budgétaire,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir et relatifs à cette dotation/apport,

Article 4 : **autorise** le président, en cas d'ajustements comptables ou règlementaires ultérieurs et compte tenu de sa complexité, à procéder aux éventuelles corrections des données composant la dotation/apport à son initiative et sans autre délibération du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 101-19 C

Objet de l'acte : RD - Remise d'une dotation/apport au Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB)

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 3 - Autres

Date de l'acte : 02 mai 2019

Annexe(s) : Annexe 1 - Etat de l'actif, Annexe 2, Annexe 3, Annexe 4, Annexe 5, Annexe 6, Annexe 7, PV

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190502-lmc1H21386H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21386H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2019